



REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la
Meurthe-et-Moselle

Arrondissement de
Nancy

Commune de
Seichamps

DELIBERATION

CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-quatre juin à vingt heures trente, les Membres du Conseil municipal se sont réunis sur la convocation de M. le Maire, adressée le 18/06/2024 conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, qui a eu lieu Salle du Conseil Municipal de l'Hôtel de Ville (entrée par l'Avenue des Héleux).

Présidence : Henri CHANUT, maire.

Etaient présents :

BERGE Dominique, BRZAKOVIC Borisav, CHANUT Henri, CHARPENTIER Florent, COLNOT Charles, COULOMBE Pascal, DECLERCQ Alain, DUBAS Patrick, FORTINI Roland, GARCIA Juan-Ramon, GLESS Danielle, GUILLIN Stéphane, KEINERKNECHT René, KRIER Catherine, LANUEL-LE MARECHAL Yveline, MARTIN Frédéric, OGER Rachel, PARET Evelyne, ROYER Clément, SCHNEIDER Pierre, TREIBER Pascale, VERON Armelle, VIVIER Macha

Mandat de procuration : MEON Brigitte à TREIBER Pascale, CHAKMA-HENRION Véronique à CHANUT Henri, DOERLER Marie à SCHNEIDER Pierre, ROZOT Jocelyne à KEINERKNECHT René

Absents :

Secrétaire de séance : Monsieur FORTINI Roland

Membres présents.....23
Absents ayant donné mandat de procuration.....4
Absents.....0
Votants.....27

Délibération DELIB 35 2024

Désignation des membres des commissions permanentes auprès de la Métropole du Grand Nancy – Rapporteur : Henri CHANUT

Conseillers présents	Suffrages exprimés avec pouvoir	Pour	Contre	Abstention	Non participant
23	4	27	0	0	0

Par délibération du 10 septembre 2020, le conseil de la Métropole du Grand Nancy a créé **6 commissions métropolitaines** permanentes, chargées d'étudier les questions soumises au conseil.

Il s'agit des commissions suivantes :

- Mobilités
- Attractivité et partenariats
- Développement urbain et transition écologique
- Vie sociale
- Services et espaces urbains
- Finances et ressources

Ces commissions, au sein desquelles tous les membres auront voix consultative, doivent être composées en respectant le principe de représentation proportionnelle parmi les élus métropolitains.

Suite à la démission de M. Pascal MANGEOT de son mandat de conseiller municipal en date du 1^{er} avril 2024, le Conseil Municipal est invité à désigner un nouveau représentant titulaire appelé à siéger au sein de la commission Services et espaces urbains de la Métropole du Grand Nancy.

Vu la délibération n°40/2020 en date du 28 septembre 2020 relative à la désignation des membres des commissions permanentes auprès de la Métropole du Grand Nancy ;

Le candidat suivant est présenté :

- Titulaire : M. Frédéric MARTIN

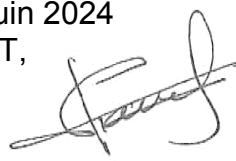
Il est demandé au Conseil Municipal de désigner et/ou de confirmer comme représentants de la Commune auprès de la commission Services et espaces urbains de la Métropole du Grand Nancy :

- Titulaire : M. Frédéric MARTIN
- Suppléant : M. Juan-Ramon GARCIA

Adoptée à l'unanimité.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus ont signé au Registre les membres présents.

Pour extrait conforme,
Affiché le 25 juin 2024
Henri CHANUT,
Maire.



Henri CHANUT

Henri CHANUT
2024.06.25 15:13:45 +0200
Ref:6765462-10140587-1-D
Signature numérique
le Maire